



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 1^{re} réunion ordinaire du conseil d'établissement tenu le 28 septembre 2021, à 18h30, au 265, rue Saint-Patrice Ouest, à Magog.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames :

Liliane Paradis
Isabelle Gérin
Karine Martin
Béatrice Vandavelde
Valérie Nantais-Martin
Geneviève Legault
Patsy Moore
Christelle Proulx Cormier
Linda Cloutier
Josée Lépine
Josiane Neault

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Pier-Samuel Poulin

Directeur

ÉTAIT ABSENT :

M. Sébastien Bérard



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ #2021-09-001

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Christelle Proulx Cormier

QUE : l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts, soumis par les membres pour le point varia :

- Survol des activités et projets passés, en cours et à venir à l'école
- Halloween
- Cour d'école

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2021

Il est proposé par Patsy Moore et appuyé par Karine Martin

QUE : le procès-verbal du 15 juin 2021 soit adopté tel que déposé.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 2021-09-002

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Tous les suivis sont couverts par l'ordre du jour de la rencontre.

4. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET LA DURÉE DES MANDATS

Les membres du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022 sont :

- Liliane Paradis, parent (1^{re} année d'un mandat de 2 ans)
- Valérie Nantais-Martin, parent (2^e année d'un mandat de 2 ans)
- Karine Martin, parent (2^e année d'un mandat de 2 ans)
- Sébastien Bérard, parent (2^e année d'un mandat de 2 ans)
- Geneviève Legault, parent (1^{re} année d'un mandat de 2 ans)
- Christelle Proulx Cormier, parent (1^{re} année d'un mandat de 2 ans)
- Isabelle Gérin, enseignante (1 an)



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

- Josée Lépine, enseignante (1 an)
- Josiane Neault, enseignante (1 an)
- Béatrice Vandavelde, professionnelle (psychologue) (1 an)
- Patsy Moore, technicienne en service de garde (1 an)
- Linda Cloutier, personnel de soutien (concierge) (1 an)

Membres substitués :

- Julie Miliard, parent substitut #1
- Julie Marchessault, parent substitut #2
- Valérie Rivard, parents substitut #3
- Véronica Franco, enseignante substitut #1

5. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Étant la seule personne se disant disponible pour assumer cette fonction, Christelle Proulx Cormier se propose à la présidence du conseil d'établissement.

CÉ #2021-09-003

➤ ÉLUE PAR ACCLAMATION

Geneviève Legault est la seule personne à se proposer à la vice-présidence du conseil d'établissement.

CÉ #2021-09-004

➤ ÉLUE PAR ACCLAMATION

6. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Christelle Proulx Cormier se propose comme secrétaire d'assemblée.

CÉ #2021-09-005

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les secrétaires sont déterminées pour les prochaines rencontres :

- 9 novembre 2021 : Geneviève Legault
- 14 décembre 2021 : Karine Martin
- 25 janvier 2021 : Liliane Paradis
- 29 mars 2021 : Valérie Nantais-Martin
- 10 mai 2021 : Sébastien Bérard
- 13 juin 2021 : À déterminer



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

7. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun membre de la communauté n'étant présent, la nomination est reportée.

Pour susciter l'intérêt pour ce poste, un court descriptif du rôle sera partagé par la direction pour circulation au sein de la communauté de l'école. Un court descriptif et un appel seront également inclus au prochain numéro du Farfadet.

8. FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Les membres remplissent et signent le formulaire de déclaration d'intérêts.

9. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

La direction présente brièvement le document de régie interne du conseil. Quelques nuances ou précisions sont apportées par l'assemblée sur la tenue des rencontres :

- La participation en mode hybride (en présence ou virtuelle) serait acceptable, dans le contexte pandémique actuel.
- Horaire et durée : les rencontres auront une durée maximum de 2h et débuteront à 18h30.
- Il est important d'aviser la direction et/ou la présidence le plus tôt possible en cas d'impossibilité de participer à une rencontre, de manière à ce qu'un membre substitut soit convoqué.
- Il est important que les membres prennent connaissance de l'ensemble des documents à l'avance pour faciliter le processus de discussion.

Il est proposé par Valérie Nantais-Martin et appuyé par Christelle Proulx Cormier

QUE : les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ #2021-09-006

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10. RÈGLEMENT SUR LES DATES DES SÉANCES POUR
L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

Il est proposé par Valérie Nantais-Martin et appuyé par Christelle Proulx Cormier

QUE : les dates des assemblées du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022 soient les suivantes :

- 9 novembre
- 14 décembre
- 25 janvier
- 29 mars
- 10 mai
- 13 juin

CÉ #2021-09-007

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. CHOIX D'UN CONCESSIONNAIRE

La direction donne certaines précisions sur le processus de sélection. Il est actuellement très difficile, pour plusieurs écoles de la région, de trouver un concessionnaire alimentaire. Le cas de l'école Brassard – Saint-Patrice est encore plus difficile à résoudre, car il est nécessaire pour le concessionnaire de fournir deux personnes par pavillon, donc une équipe plus grande que dans la majorité des écoles. Plusieurs options ont été envisagées (partage avec une autre école, service de traiteur externe, etc.), mais sans succès.

Pour le moment, la seule offre qui est toujours en cours d'évaluation est celle de Mme Brigitte Blais, mais les membres présents estiment manquer d'informations pour se positionner adéquatement. La proposition ne semble pas, notamment, répondre aux principes de saines habitudes de vie et donne l'impression générale de manquer de rigueur et de professionnalisme. Malgré le besoin, il apparaît risquer de conclure une entente avec une entreprise qui ne répond



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ #2021-09-008

pas de manière satisfaisante à l'appel d'offres qui a été lancé par l'école.

La direction explique qu'un plan de dépannage (partenariat avec la banque alimentaire, notamment) peut être mis en place pendant que des démarches se poursuivent pour trouver un concessionnaire satisfaisant. Celui-ci viserait les élèves en situation précaire et ceux qui oublient leur repas.

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Christelle Proulx Cormier

QUE : l'octroi d'un contrat à un concessionnaire soit reporté à une séance ultérieure, quand une candidature répondant à une majorité d'éléments inscrits à l'appel d'offres sera reçue.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**


12. APPROBATION DE CERTAINES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Leucan :

Une enseignante souhaite faire participer un groupe d'élève de l'école à une campagne de financement virtuelle de Leucan, tout en saisissant l'occasion pour développer une activité éducative. Cette campagne sollicite les dons de l'entourage des enfants de l'école. Les membres expriment un malaise à l'idée que l'école appuie une cause en particulier. Si l'école choisit d'appuyer une campagne, celle-ci devrait faire l'objet d'une sélection de manière concertée et pourrait favoriser les causes spécifiques au domaine de l'enfance, par exemple.

L'idée que l'école se dote d'un cadre de réflexion sur les demandes de financement et de balises pour guider le choix des causes à appuyer est discutée.

Il est proposé par Isabelle Gérin et appuyé par Christelle Proulx Cormier

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal de la 1^{re} réunion ordinaire du conseil d'établissement 2021-2022 de l'École Brassard/Saint-Patrice</p>
<p>CÉ #2021-09-009</p>	<p>QUE : soit approuvée la demande de l'enseignante pour participer à la campagne de Leucan, mais que soit mis en place un cadre de réflexion sur les demandes relatives aux campagnes externes, accompagné de critères de sélections clairs.</p> <p style="padding-left: 40px;">➤ APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>Sapins et <i>Fundschrift</i> :</p> <p>L'équipe-école est à la recherche de fournisseurs de sapins ou de cartes-cadeaux voyage pour organiser des campagnes de financement au bénéfice de l'école (pour activités ciblées avec les jeunes).</p> <p>Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Christelle Proulx Cormier</p> <p>QUE : la demande soit approuvée pour mettre sur pied une campagne de financement de type « sapins de Noël » ou de type <i>Fundschrift</i> au profit de l'école pour des activités pour les élèves.</p>
<p>CÉ #2021-09-010</p>	<p style="padding-left: 40px;">➤ APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>13. INFORMATION DE LA DIRECTION</p> <p>13.1 Mise en œuvre du projet éducatif 2018-2022</p> <p>La direction explique la nature de ce document et précise qu'il sera normalement actualisé l'an prochain. Cependant, avec le contexte pandémique actuel, il est incertain que celui-ci soit révisé, et ce, compte les plans d'engagement vers la réussite du centre de services doit être révisé dans un premier temps. Il fera donc l'objet d'une discussion lors d'une séance du conseil d'établissement en fin d'année scolaire.</p> <p>13.2 Situation budgétaire initiale 2021-2022</p> <p>La direction présente le document sommairement. Cette année l'école compte 788 élèves (soit 20 de plus que</p>



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

l'an dernier), ce qui implique que certains ajustements sont faits par rapport au budget de l'an dernier. Par ailleurs, 218 élèves réguliers sont inscrits au SDG (sur les 200 nécessaires pour le palier de financement visé). La version corrigée du budget sera présentée pour adoption à la séance du mois de décembre.

13.3 Démarche de plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Un comité interne de l'école travaille actuellement sur le Plan, selon une démarche uniforme au CSSDS. L'objectif est de présenter l'ensemble de la démarche en un seul document clair. Celui-ci devra être adopté par le conseil d'établissement à la fin de la présente année scolaire.

13.4 Politique des sorties éducatives

La direction explique qu'étant donné la très grande quantité de demandes d'autorisations de sorties éducatives, lors d'une séance précédente du conseil d'établissement, le pouvoir d'approbation a été délégué à la direction, selon une politique stipulant que les sorties doivent s'inscrire dans l'un des deux volets suivants : culturelles et saines habitudes de vie. Des règles claires ont été identifiées pour supporter l'application dans le milieu.

14. INFORMATION DES ENSEIGNANTS

Les rencontres du conseil d'établissement débutaient autrefois par « les bons coups ». Il est suggéré de réinstaurer cette habitude mobilisant et positive.

15. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

La technicienne en service de garde explique que le courriel envoyé aux parents pour recruter du personnel supplémentaire a porté fruit, mais qu'il reste toujours plusieurs postes à combler.



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

L'appel est lancé pour faire circuler l'information largement. Dans le contexte actuel, même des personnes ne possédant pas de formation spécifique dans le domaine peuvent être embauchées. Cependant, les antécédents judiciaires sont vérifiés systématiquement et dans la mesure du possible, une entrevue doit être réalisée.

16. INFORMATION DE L'O.P.P.

Aucun responsable n'a été désigné pour l'O.P.P. mais des parents se sont dits intéressés à y participer. Christelle Proulx Cormier propose de contacter Isabelle Boucher, la responsable, pour organiser une première rencontre avec les parents de la liste. Un appel à tous pourrait également être inclus au prochain Farfadet.

17. CORRESPONDANCE

Aucun élément pour ce point.

18. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun élément pour ce point.

19. VARIA

a) Survol des activités et projets passés, en cours et à venir à l'école

L'heure étant avancée, le point est remis à la prochaine rencontre.

b) Halloween

Les élèves pourront venir déguisés à l'école le vendredi 29 octobre. Le comité vie scolaire est responsable de l'organisation de la journée.

c) Cour d'école



**Procès-verbal
de la 1^{re} réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

La cour étant inaccessible au printemps, un membre explique qu'il serait intéressant de revoir son aménagement pour permettre aux enfants d'en profiter toute l'année. Le réaménagement de la cour de l'école Saint-Jean-Bosco est fort inspirant aux yeux de plusieurs membres. La direction explique que le réaménagement d'une cour est généralement un long processus, mais que celui-ci peut s'amorcer selon une mobilisation commune de certains membres de la communauté, de parents de l'école et de l'équipe-école.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h30.

(signature)
La présidente d'assemblée

(signature)
Le directeur